

COMITÉ MOB #2 30/11/17

Procès-Verbal

1. Ouverture

Flavie propose l'ouverture du comité

Sage appuie

AU

1.1 Élection du Praesidium

Gabrielle propose Mathild à l'animation et Rachël au secrétariat

Katherine appuie

AU

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Flavie propose d'ajouter un point << Crise des plaintes >> au point 4.

Jérôme appuie

AU

Jérémie propose l'ordre du jour tel que modifié

Gaël appuie

AU

1.3 Tour de table

RAS

2. CUTE

2.1 \$

Flavie propose que, si une nouvelle infraction de la part de CUTE-CVM, qui consiste à utiliser l'argent du comité mobilisation sans accord préalable de celui-ci, une pénalité lui soit imposée. Pénalité : 1^{er} avertissement apporterait à un remboursement des frais. 2^e avertissement apporterait le remboursement des frais ainsi qu'une impossibilité d'accéder à nouveau au compte mob. La proposition entrerait en vigueur dès son adoption.

Gaël appuie

Félix s'oppose

6 pour

2 contre

6 abstentions

Adopté à majorité

3. G7

Katherine propose le huis clos pour le point 3 au complet

Raphaël appuie

Anne-Julie s'oppose

6 pour

2 contre

6 abstention

Adopté à majorité

HUIS-CLOS

Discussion et mandats disponibles au secrétariat A3.85 pour les membres de l'AGECVM

4. Crise des plaintes

Katherine propose le huis clos pour le point 4

Jérémie appuie

AU

HUIS-CLOS

Discussion et mandats disponibles au secrétariat A3.85 pour les membres de l'AGECVM

5. Coopsco / Feeteria

Marianne propose que le Comité mob transfère son mandat au Bureau Exécutif qui consisterait à faire les démarches pour que l'AGECVM ait une coopérative de type Coopsco et/ou de faire une campagne de mobilisation

Jérémie appuie

AU

Katherine propose que la potentielle soumission du Bureau Exécutif soit présentée à l'AG ou à la TC afin de décentraliser le pouvoir à l'AGECVM et de créer un comité autonome qui se chargera spécifiquement de ce dossier

Zy appuie

Sage s'oppose

5 pour

1 contre

2 abstentions

Adopté à majorité

6. Recrutement

RAS

7. Varia

Sage propose que le comité mob monte un dossier pour créer un service de support et de protection pacifiste (qui n'utilisera la violence qu'en cas d'autodéfense) aux personnes craignant pour leur sécurité face à des violences sexuelles, physiques et psychologiques, et étant consentantes à y être admissibles. Ce service sera actif dès l'adoption de la proposition jusqu'à ce que l'AG se dote ou non d'un mandat pour supporter officiellement ce nouveau service.

****Cette proposition respecte les lois établies par les gouvernements du Québec et du Canada****

Jérôme appuie

AU

Katherine propose de libérer un budget pour que BLACK FLAG offre des cours d'autodéfense mixtes et non-mixtes aux personnes s'impliquant dans ce service ainsi qu'aux personnes survivantes. Les informations quant à la légalité de l'autodéfense seront fournis lors de ces cours.

Sage appuie

AU

Sage amende que les informations quant à la légalité de l'autodéfense soient fournis lors de ces cours.

Jérôme appuie

AU

8. Levée

Jérôme propose la levée

Sage appuie

AU